

► Pour un accueil adapté des petits

C'est la rentrée scolaire. Avant de pouvoir faire le bilan de la journée du 1^{er} septembre (dans notre prochaine édition), revenons sur les actions menées par la Ville de Montrouge pour accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 11 ans et gérer les équipements municipaux concernés.

► Des modes de gardes diversifiés du petit enfant âgé de 2 mois et demi à 3 ans

Parce qu'ils travaillent ou simplement par choix, les parents ont de plus en plus souvent recours à un mode d'accueil pour leurs très jeunes enfants. La Ville de Montrouge mène une politique active de soutien aux familles dans ce domaine.

Développer des structures d'accueil

Certains parents confient leurs jeunes enfants à des structures d'accueil municipales. Ainsi, la Ville tend depuis plusieurs années à les développer afin d'accueillir toujours plus de jeunes enfants et propose quatre types de structures :

- Les cinq crèches collectives assurent l'accueil régulier de 349 enfants à partir de 10 semaines au sein de lieux d'éveil et de vie adaptés à leur âge et à leurs besoins.

- Les cinq jardins d'enfants reçoivent, en accueil régulier, 144 enfants de 2 ans (révolus jusqu'à leur entrée en maternelle) dans des lieux adaptés à leur âge où leur sont proposées des activités leur permettant de se préparer à la vie scolaire.

- Une crèche familiale municipale : La Ville de Montrouge emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent un à trois enfants à leur domicile. Un personnel spécifique assure un suivi au domicile et une coordination entre les parents et les assistantes maternelles. Elles se retrouvent une fois par semaine à la ludothèque et participent avec les enfants à des activités d'éveil. Cet accueil est encadré par une équipe pédagogique.

- Une halte-garderie permet un accueil occasionnel ou d'urgence d'enfants âgés de 9 mois à 4 ans, en matinée, l'après-midi ou à l'heure en fonction des besoins des familles.

Soutenir l'accueil au domicile des assistantes maternelles agréées libres

D'autres parents emploient une assistante maternelle agréée par les services de la Protection Maternelle et Infantile. Le suivi au domicile des assistantes maternelles est assuré par des puéricultrices. La Ville contribue financièrement à l'installation des assistantes maternelles débutantes par l'intermédiaire d'une aide municipale d'un montant forfaitaire de 762 € destinée à financer l'achat de matériel de puériculture.

Soutenir l'accueil au domicile des parents qui emploient une auxiliaire parentale

Pour eux, la Ville a créé en 2001 une allocation, l'AMAED. Cette Allocation Municipale d'Accueil des Enfants à Domicile est versée en complément de la PAJE. Elle est ouverte sous conditions de ressources et varie en fonction du nombre d'enfants à la charge de la famille. Ce dispositif est applicable à compter du 1^{er} octobre 2005, pour l'ensemble des familles percevant actuellement l'allocation (dispositif intermédiaire), et à compter du 1^{er} juillet 2005 pour toute nouvelle demande. Cette allocation varie de 300 € pour les familles de 3 enfants dont le revenu est égal ou inférieur à 2707 € en garde en simple, à 37,50 € pour des familles plus aisées. Quelle que soit votre situation, vous pouvez demander une étude auprès de

l'Accueil Unique du centre administratif rue Edmond Champeaud, qui vous conseillera sur le mode de garde le plus adapté et vous guidera dans vos démarches ou auprès du Service Petite enfance au 01 46 12 74 97.

Accueil Petite enfance

5 crèches collectives :

- Crèche Carvès - 53, rue Carvès
- Crèche du 11 Novembre - 3/5, rue du 11 Novembre
- Crèche Hippolyte Mulin - 19, rue Hippolyte Mulin
- Crèche Sylvine Candas - 15, rue Marcelin Berthelot
- Crèche Anne de Gaulle - 24, boulevard du Général de Gaulle

1 crèche familiale

36, rue du Colonel Gillon

5 jardins d'enfants

- Jardin d'enfants Boileau situé - 154, avenue Henri Ginoux
- Jardin d'enfants Jules Guesde - 14, rue Jules Guesde.
- Jardin d'enfants Henri Ginoux - 105, avenue Henri Ginoux.
- Jardin d'enfants Renaudel - 146, rue Maurice Arnoux.
- Jardin d'enfants Les Oliviers - 43/47, avenue Henri Ginoux.

1 Halte-garderie

36, rue du Colonel Gillon

et à venir

- un espace multi-accueil au sud de Montrouge, ZAC Messier
- un relais assistantes maternelles associatif
- une crèche en délégation de service public

► Une rentrée scolaire attendue

Le rôle pédagogique et les cours sont bien sûr assurés par l'Éducation nationale, pour le reste, la Municipalité joue un rôle majeur.

Larges compétences



Deux cent cinquante fonctionnaires participent au bon fonctionnement de l'école à Montrouge. Animateurs, responsables de cuisine, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, personnels de bureaux, se répartissent la tâche pour :

- Gérer les inscriptions (scolaires, périscolaires, séjours de vacances) et les budgets liés.
- Gérer la restauration scolaire (de la conception du menu à la gestion des

stocks en passant par le service en salle).

- Organiser les séjours, classes transplantées, séances de voiles, etc.
- Entretien des locaux.
- Gérer les crédits pour les sorties scolaires, fournitures, matériel pédagogique, etc.

Plus de disponibilité

La grande nouveauté cette année, c'est la mise en place d'un accueil unique et commun à la Petite enfance, l'Enfance et la Jeunesse. Les femmes et les hommes chargés de ces dossiers sont à votre écoute et tentent de répondre avec la plus grande précision possible à vos besoins et vos attentes.

Les parents n'ont plus qu'à retenir une seule adresse :

Accueil unique enfance : Centre administratif (4, rue Edmond Champeaud – RdC) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, et le samedi de 8h30 à 12h. ■

► De jeunes élus très décidés et bientôt la campagne électorale

C'est de novembre à juin que les élus du Conseil municipal des enfants entrent en action. Au cours de leur mandat 2004-2005, ils ont mené bien des actions à terme.

Bilan très positif

Mars fut sous la couleur de la solidarité à travers l'opération "un cahier, un crayon pour les enfants du Maroc" qui a permis de collecter du matériel scolaire et de l'envoyer dans une école marocaine. En avril, s'est tenue la journée propreté qui s'est vue bouclée par une petite fête. Une délégation d'élus a rencontré les résidents de la Maison Verdier et du Foyer Jeany autour d'un goûter. En mai, les animations se sont enchaînées. L'exposition contre le tabac présentée au Centre Municipal de Santé comprenait textes et dessins des élus. La quinzaine de la prévention routière a

permis de sensibiliser de nombreux enfants aux consignes de circulation routière. Un tournoi de tennis de table réunissant 35 jeunes dont deux élus du Conseil clôturait l'année en beauté.

Bientôt les élections

Les élections pour renouveler le Conseil et remplacer les CM2 qui sont entrés en 6^{ème} cette année auront lieu en novembre. Les enfants entrés en CM1 en septembre et désirant participer à toutes ces actions sont invités à se faire connaître auprès de leurs petits camarades de classe lors d'une véritable campagne électorale.

Point info : 01 46 12 76 73. ■

APRÈS L'ÉCOLE, LES DEVOIRS

Études dirigées

Après la classe, de 16h30 à 18h, les enseignants volontaires dispensent des séances d'études dirigées pour les enfants des écoles élémentaires afin de réviser les connaissances du jour. Ce service proposé par la Ville, est facultatif. Forfait mensuel : 26,54 € (réductions possibles).
Tél. 01 46 12 73 90.

Accompagnement scolaire

L'espace Michel Colucci propose des séances d'accompagnement scolaire à destination des enfants du primaire et du secondaire.

Renseignement : Espace Colucci – 88, rue Racine – Tél. : 01 46 55 77 77.

Aide aux devoirs

Les clubs 8-13 ans, gérés par la Ville, organisent activités, divertissements, et les conditions nécessaires pour que chacun puisse faire ses devoirs.

Tél. : 01 46 12 76 73. ■

MAURICE GENEVOIX

Madame Combe, Principale du collège Maurice Genevoix, nous informe des changements d'emploi du temps des élèves. Depuis la rentrée de septembre 2005, les collégiens ont désormais cours les :

- Lundi (8h30-17h30)
- Mardi (8h30-17h30)
- Mercredi matin (8h30-12h30)
- Jeudi (8h30-17h30)
- Vendredi (8h30-17h30)

Collège Maurice Genevoix – 27, avenue du fort – Tél. 01 49 65 65 00. ■

GUIDE ÉCOLE 2005/2006

Ce guide "Cap sur l'école" a pour objectif de tenter de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la vie à l'école de votre enfant.

Il vous permet aussi d'appréhender plus en profondeur les compétences dévolues à la Ville dans ce domaine. ■



Cross des écoles : On n'a pas tous les jours vingt ans!



Plus de 1700 enfants des écoles primaires de Montrouge ont participé dans la matinée du 11 juin à la 20ème édition du cross des scolaires, organisée par l'Education Nationale en partenariat avec le Service des Sports de la Ville. Cette année, les familles étaient davantage associées à la fête lors de remise de médailles après chaque course. Ont collaboré activement à la manifestation, Monsieur Boissière, conseiller pédagogique chargé de l'EPS à l'Inspection de l'Education nationale et aussi le Stade Multisports de Montrouge (section athlétisme), les Centres de loisirs, les pompiers, la Croix-Rouge, les Police Nationale et Municipale, les services municipaux ainsi qu'une quarantaine de bénévoles qui sécurisaient le parcours et assuraient la fluidité de la manifestation.

En acheminant parents et enfants vers le départ ou la sortie selon les cas, ils ont contribué à la réussite de l'opération. Qu'ils en soient remerciés.

Résultats : Si le classement général "Trophée Henri Ginoux" a été brandi par l'école Queneau, le classement par points baptisé cette année "Trophée Arlette Bordas" en hommage à la conseillère municipale et grande sportive, qui nous a quittés récemment, a été remporté par l'école Buffalo. Quant à l'école Boileau, elle a été la plus assidue.

Les vainqueurs par catégorie : en CP, Emma Balkanli et Eliot Curty (Buffalo), en CE1, Wendy Primera (Queneau) et Patrick Djamby (Buffalo), en CE2, Léa Dousset (Queneau) et Florent Geslin (Boileau), en CM1, Fazia Taberkane (Rabelais) et Romain Charron (Boileau), en CM2, Salomé Mascarell (Raymond Queneau) et Gaël Blin (Briand).

Pris sur

À la maternelle Rabelais, les enfants ont chanté à tue-tête devant des parents médusés par tant d'envie et d'enthousiasme.



Les petits nageurs des écoles ont encore une fois été bluffés par le décor polynésien conçu par l'équipe de la piscine municipale.

L'Institution Jeanne d'Arc sait ce que tradition signifie en installant pour sa kermesse annuelle des stands pour se divertir et une scène pour émerveiller les familles devant les prouesses des enfants.



Les petits de la maternelle Briand ont toujours la chance de participer à des jeux originaux.

L'ensemble des chœurs d'enfants de l'école primaire Briand, constituait une entrée en matière de choix pour la kermesse.



Le vif

ENFANCE JEUNESSE

Écoles, crèches et autres jardins d'enfants, centres de loisirs, sont en ébullition en fin d'année scolaire ! Comme toujours, bravo à celles et ceux qui ont fait preuve d'imagination pour offrir aux familles pléthore d'animations.



On ne savait plus où donner de la tête à l'école maternelle Amaury Duval.



Le personnel du jardin d'enfants des Oliviers a utilisé une fois de plus sa cour pour émouvoir les parents aux démonstrations de leurs bambins.



Le jardin de la crèche Sylvine Candas fourmillait, comme d'habitude, d'animations en tous genres.



Les marmots de la crèche Carvès étaient invités à "La Ferme de Tiligolo", un "paysan" venu de sa campagne pour émerveiller les petits citadins avec ses canetons, oies, chèvres, porcelets. Devinez qui étaient les célébrités ?



C'est à un véritable défilé effectué par les petits de la crèche Anne de Gaulle qu'ont assisté les parents : caméscopes et compacts numériques ont immortalisé le moment.



Ambiance western et saloon au centre de loisirs maternel Berthelot.



Les enfants de l'école élémentaire Raymond Queneau ont fait le tour, sans un certain plaisir, de tous les jeux proposés.



C'était la farandole des parents et des enfants au jardin d'enfants Boileau.